

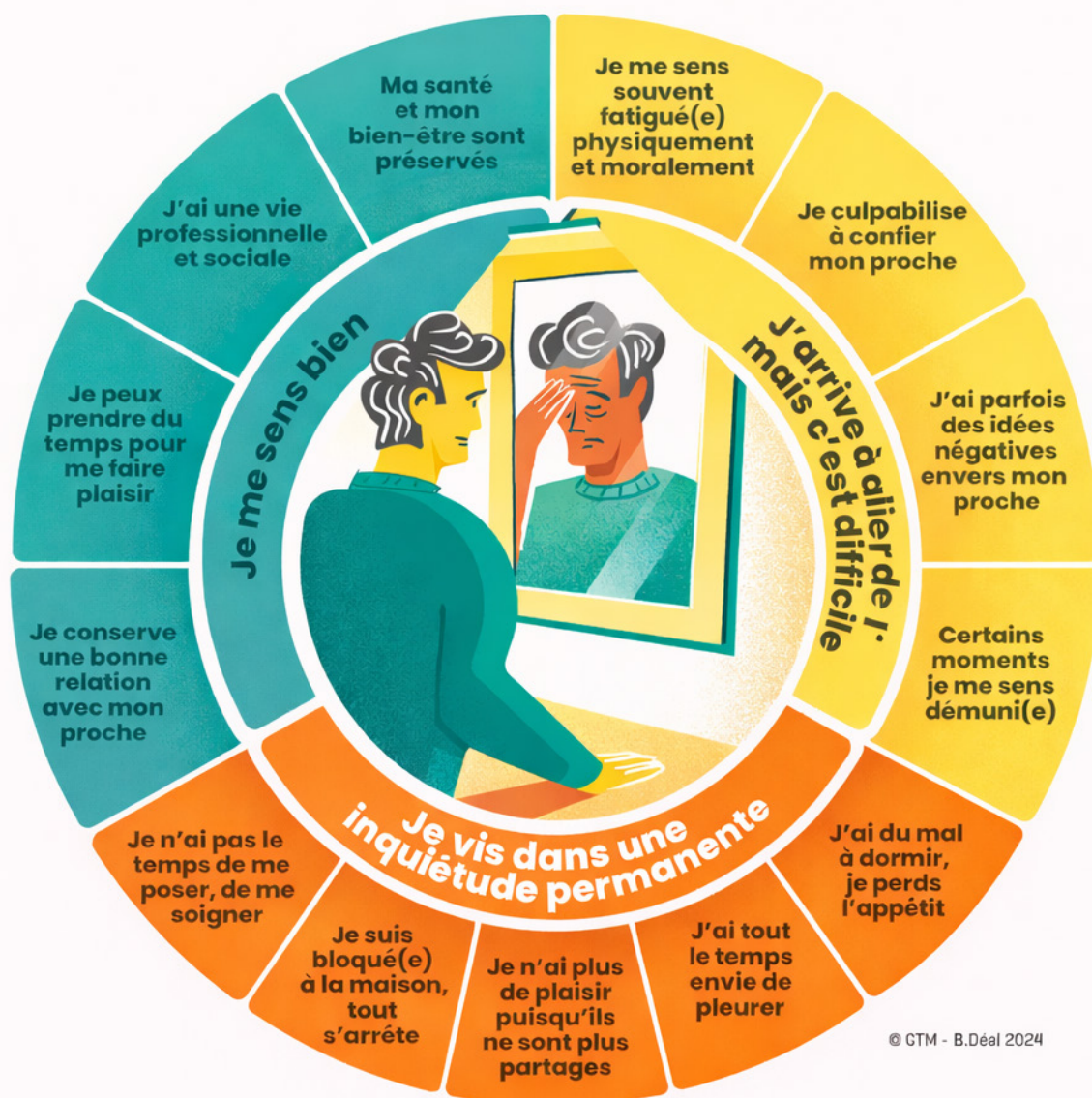


Guide des aidants

CENTRE MANCHE

2026





Un « aidantomètre » pour prendre conscience de sa situation d'aidant et de son impact.

Qu'est-ce qu'un aidant ?

Nombreuses sont les personnes qui sont aidantes, sans même le savoir...

Juridiquement, le proche aidant est défini comme étant une « personne » qui vient en aide, de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes ou activités de la vie quotidienne d'une personne en perte d'autonomie, de fait de l'âge, de la maladie ou d'un handicap. »

Ainsi, la personne aidée peut être une personne âgée, un adulte ou un enfant en situation de handicap, en perte d'autonomie ou de maladie invalidante. L'aidant est la personne qui est proche d'elle et accompagne souvent dans les gestes du quotidien, qu'il soit de la même famille ou non.

Cette définition élargie la notion d'aidant familial à la notion de proche aidant (famille, ami, voisin).

Textes de référence : la Loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 (article 51) et le Code de l'Action Sociale et des Familles (articles L113-1-3 et R245-7)

Comment savoir si je suis aidant ?

J'aide à titre non professionnel, en partie ou complètement une personne âgée dépendante ou une personne en situation de handicap de mon entourage :

- ☐ Je l'accompagne pendant ses sorties
- ☐ Je suis présent à ses côtés régulièrement
- ☐ Je l'aide à la toilette et/ou à l'habillement
- ☐ Je prépare et/ou je l'aide à prendre ses repas
- ☐ Je fais son ménage, ses lessives ou ses courses
- ☐ Je l'aide à se coucher et se lever
- ☐ Je gère ses rendez-vous médicaux
- ☐ Je gère ses tâches administratives
- ☐ Je l'aide à prendre ses médicaments, à suivre ses traitements
- ☐ Je l'aide au quotidien

Vous avez coché au moins l'une des cases ? Vous êtes aidant.

L'aidant ne se reconnaît pas toujours dans ce terme. Il se sent avant tout proche, parent, enfant, frère, ami ou même voisin d'une personne qu'il accompagne dans ses difficultés. Il le fait de manière naturelle et n'a pas toujours conscience que cela impacte l'ensemble de sa vie.

Le proche aidant n'intervient pas forcément seul. Il peut aussi y avoir des aidants professionnels (*auxiliaire de vie, aide-soignant, aide-ménagère, infirmier, travailleur social, établissement d'accueil de jour...*)



TABLE DES MATIÈRES

Comprendre la situation et être accompagné 6

Les dispositifs à connaître

Les CLIC du Centre Manche

(Centres Locaux d'Information et de Coordination) 7

L'Espace Ressources Aidants Centre Manche (ERA) 7

L'ERA et ses Pauses Café des aidants 8

Le RSVA (Réseau de Services pour une Vie Autonome) 9

Communauté 360 9

Les Pôles d'action sociale (PAS) 10

La MSA (La sécurité sociale agricole) 10

Service seniors de la COCM

(Communauté de communes Côte Ouest Centre Manche) 10

Les Espaces France Services 11

Les associations (liste non exhaustive) 12

Se rendre disponible 13

Les congès et aménagements ...

Le congé du proche aidant 13

Le congé de présence parentale

(pour les parents aidants d'un enfant en situation de handicap) 13

AJPA et AJPP 14

Le don de RTT ou de congé payé entre salariés de la même entreprise ... 14

Le congé de solidarité familiale 14

L'aménagement du temps de travail 14

Bénéficier de soutien et de répit 15

Soutien financier

L'allocation Personnalisée d'Autonomie à domicile (APA) 15

Prestation de Compensation du Handicap (PCH) 16

L'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH) 16

L'Allocation Adulte Handicapé (AAH) 16

Prestation de Compensation du Handicap Parentalité (PCH Parentalité) ... 16

Les autres aides financières 17

Soutien administratif et gestion financière

Écoute, information, conseils, soutien ... (PAS et CCAS)	17
La Mesure d'accompagnement Social Personnalisé (MASP)	17
Les mesures de protection des majeurs	18

Soutien humain

Médecins traitants et infirmiers libéraux	19
SSIAD	19
Équipes Mobiles Alzheimer	20
Prestation en milieu ordinaire (handicap) : SAVS, SAMSAH et SESSAD	21
Services d'aides à domicile (Rappel sur les termes)	21
Services d'aides à domicile (non exhaustif)	22

Soutien matériel

Téléassistance et téléalarme	23
Adaptation du logement et du quotidien (non exhaustif)	23
Logement du Bien Vieillir	24
Les Centres médico-psychologiques pour adultes	24
Les Centres médico-psychologiques pour enfant et adolescents	24

Avoir du temps pour soi 25

Solutions pour faire une pause ...

L'accueil de jour - Personnes âgées	26
Les Visiteurs du soir	26
L'accueil de jour - Personnes en situation de handicap	27
L'hébergement temporaire - Personnes âgées	27
L'hébergement temporaire - Personnes en situation de handicap	28
Les organismes de répit	28

Confier mon proche à une structure d'accueil 29

Différentes solutions existent ...

L'accueil familial	30
Familles gouvernantes	30
Les EHPAD	31
Les résidences autonomie	32
Les foyers et maisons d'accueil	33
Les ITEP, IME et IEM	34

CLIC
du Coutançais

2 rue Rémy de Gourmont
50200 Coutances
02 33 45 08 39
isabelle.bouquet
@clicducoutancais.fr
Isabelle BOUQUET



169 298 habitants *

CLIC

des Marais

28 rue de la 101ème Airborne
50500 Carentan les marais
02 33 42 17 60
virginie.flambard
@clicdesmarais.fr
Virginie FLAMBARD

CLIC
du pays saint lois

7 rue de la libération
50000 Saint-Lô
02 33 06 04 71
laetitia.honore
@clicdusaintlois.fr
Laëtitia HONORE

Carte du Centre Manche

Le territoire du Centre Manche représente quatre communautés de communes (EPCI) regroupant Saint-Lô agglo (76494 habitants*), Coutances Mer et Bocage (47 720 habitants*), Baie du Cotentin (23 153 habitants*), Côte Ouest Centre Manche (21 931 habitants*).

**Chiffres de l'INSEE, en 2020*

Comprendre la situation et être accompagné

Les dispositifs à connaître

Pour vous aider à comprendre la maladie et la manière dont vous pouvez être accompagné, mais aussi pour connaître les ressources qui existent sur le territoire...

Voici des structures qui peuvent vous aider. Tous ces services sont gratuits et respectent la confidentialité des échanges.

Les CLIC du Centre Manche (Centres Locaux d'Information et de Coordination)

Les CLIC sont des associations destinées aux retraités, aux personnes en situation de handicap et leur entourage. Ils ont pour mission de proposer des actions collectives d'information et de prévention favorisant «Le Bien Vieillir».

Finalités et objectifs des CLIC :

- Participer, avec l'ensemble des partenaires présents sur le territoire, au recueil des besoins collectifs de la population en perte d'autonomie pour concevoir et organiser des interventions de prévention. Il s'agit d'analyser l'offre existant sur le territoire et d'agir sur les facteurs conduisant fréquemment les personnes vers la perte d'autonomie ;
- Développer des actions collectives d'information et de prévention de la perte d'autonomie ;
- Assurer la coordination, la relance, l'animation et le soutien technique, organisationnel, des secteurs d'action gérontologique (SAG) de son territoire et plus généralement à soutenir le bénévolat ;
- Mobiliser son réseau dans la mise en œuvre d'actions en faveur de la citoyenneté des personnes en perte d'autonomie.

Côte Ouest Centre Manche	Baie du Cotentin	Coutances Mer et Bocage	Saint-Lô Agglo
CLIC des Marais 28, rue du 101ème Airborne 50500 CARENTAN LES MARAIS 02 33 42 17 60	CLIC du Coutançais 2 bis, Rémy de Gourmont 50200 COUTANCES 02 33 45 08 39	CLIC du Pays Saint-Lois 7, rue de la Libération 50000 SAINT-LÔ 02 33 06 04 71	

L'Espace Ressources Aidants Centre Manche (ERA)

Service des CLIC du Centre Manche auprès duquel chaque proche aidant peut se renseigner par téléphone sur les aides qu'il peut solliciter et sur les structures de répit qui existent dans le Centre Manche.

Accueil téléphonique gratuit et confidentiel pour apporter de l'écoute, de l'information, du soutien, des conseils personnalisés et des solutions de répit en fonction de chaque situation.

N'hésitez pas à appeler le CLIC de votre secteur

L'ERA met en place des actions en faveur des aidants :

La journée des aidants

La Journée des aidants a lieu chaque année et permet de rencontrer les acteurs locaux proposant des solutions de répit.

Les Pauses Café des aidants en partenariat avec l'IRTS Normandie (Institut Régional du Travail Social Normandie Caen) :

Les pauses café permettent aux aidants d'échanger, de partager leur quotidien et de se sentir moins seuls. Un psychologue et un professionnel médico-social sont présents pour écouter, accompagner dans la déculpabilisation et orienter vers les dispositifs qui peuvent apporter des solutions pour éviter l'épuisement.

Votre proche peut être accueilli en contactant votre CLIC une semaine avant. Pour les personnes qui ne seraient pas prêtes à échanger avec d'autres, nous pouvons proposer un entretien avec le psychologue.

Côte Ouest Centre Manche	Baie du Cotentin	Coutances Mer et Bocage	Saint-Lô Agglo
EHPAD La Haye Montsenelle 30, route des Moulins Prétot-Sainte- Suzanne MONTSENELLE Un lundi par mois de 14h30 à 16h30 EHPAD Anaïs de Groucy Rue Bastogne PÉRIERS Un vendredi par mois de 14h30 à 16h30	Hôpital de proximité site EHPAD CARENTAN- LES-MARAIS Un jeudi par mois de 14h30 à 16h30	Résidence pour personnes âgées GAVRAY-SUR-SIENNE Un lundi par mois de 14h30 à 16h30 EHPAD Louis Perier 21, Rue Fernand Lechanteur AGON- COUTAINVILLE Un mardi par mois de 14h30 à 16h30 Pôle d'Action Sociale (Centre Médico Social) 2 bis, Rue Rémy Gourmont COUTANCES Un jeudi par mois de 14h30 à 16h30	EHPAD Les Hortensias 36, av du 13 juin 1944 MARIGNY-LE-LOZON Un lundi par mois de 14h30 à 16h30 Maison de la vie associative Rue des charmillles SAINT-LÔ Un jeudi par mois de 14h30 à 16h30

Vous trouverez les dates sur le site clic-centre-manche.fr

Le RSVA (Réseau de Services pour une Vie Autonome)

Le RSVA est une association dont la vision est que chaque Normand, quel que soit son lieu de vie et son degré d'autonomie, accède au bien-être physique et psychique qui lui permette de réaliser son projet de vie.

Le RSVA aide les acteurs concernés par le handicap à construire ensemble les solutions concrètes les plus adaptées au parcours de vie et de santé de chacun, là où les besoins ne trouvent pas de réponses satisfaisantes.

Le RSVA porte plusieurs dispositifs concernant la santé, la prévention et promotion de la santé, une plateforme de répit, un PCPE évitant les ruptures de parcours, un organisme de formations ainsi que de nombreuses ressources (livrets, guides et outils, cartographie interactive...)

Côte Ouest
Centre Manche

Baie du Cotentin

Coutances
Mer et Bocage

Saint-Lô
Agglo

RSVA Normandie

7 bis, avenue Président Coty, 14000 CAEN - **02 31 53 97 94** - info@rsva.fr

Antenne Saint-Lô

Équinoxe, 586, rue de l'Exode, 50000 SAINT-LÔ - **02 31 53 97 94** - info@rsva.fr

Communauté 360

La mise en place des communautés 360 vise à compléter les politiques publiques en faveur des personnes en situation de handicap en accompagnant les personnes et leurs aidants dans la construction de la réponse à leurs besoins et en fédérant les acteurs spécialisés et de droit commun, et en faisant le lien entre eux afin d'agencer des solutions concrètes, inclusives, à proximité du lieu de vie des personnes, et de prévenir les risques de rupture de parcours en développant « l'aller vers » auprès des personnes concernées.

La Communauté 360 de la Manche s'adresse à l'ensemble des personnes en situation de handicap et de leurs aidants. Elle se met en place progressivement, en lien avec les acteurs déjà présents sur le territoire. Une équipe dédiée permettra de conseiller, de répondre aux questions ou de réorienter vers les personnes les plus compétentes et/ou de trouver une solution d'accompagnement aux personnes en mobilisant les expertises du territoire (droit spécialisé et droit commun).

Côte Ouest
Centre Manche

Communauté 360

586, rue de l'exode, 50000 Saint-Lô - Manche360@rsva.fr

0800 360 360 (numéro vert), accessibles aux personnes sourdes et malentendantes.

Les Pôles d'action sociale (PAS)

Les PAS sont des services du Département. Ce sont des espaces d'écoute et d'accompagnement ouverts à tous. Dans ce lieu unique, vous trouverez de l'écoute, de l'information, des conseils, un soutien et un accompagnement, quelque que soit la problématique que vous rencontrez. Des professionnels dans le domaine administratif, médical et social sont présents pour vous accueillir et vous accompagner. Ils assurent aussi des permanences en dehors du PAS. Lorsque les personnes ne peuvent pas se déplacer, des professionnels peuvent se rendre à leur domicile.

Côte Ouest
Centre Manche

Baie du Cotentin

Coutances
Mer et Bocage

Saint-Lô
Agglo

PAS
des Marais
28, rue du 101ème Airborne
50500 CARENTAN LES MARAIS
02 33 71 63 63

PAS
du Coutançais
2 bis, Rémy de Gourmont
50200 COUTANCES
02 33 17 40 40

PAS
du Val de Vire
7, rue de la Libération
50000 SAINT-LÔ
02 33 77 25 30

La MSA (La sécurité sociale agricole)

La MSA propose aux aidants de participer à « Instants aidants » pour améliorer la santé et le bien-être.

Côte Ouest
Centre Manche

Accompagnement individuel et gratuit
par téléphone **0805 690 630**

Service seniors de la COCM (Communauté de communes Côte Ouest Centre Manche)

Ce service de la communauté de communes Côte Ouest Centre Manche est mené conjointement par :

La référente Prévention Senior qui propose un plan d'aide adapté aux personnes aidées et aidantes en mobilisant les acteurs du territoire. Elle accueille, oriente et accompagne les seniors et leurs proches aidants pour mettre en œuvre leur projet de vie.

Et l'animatrice de la vie sociale des seniors Son rôle est de mobiliser, soutenir et accompagner les habitants sur la question du bien vieillir. Elle propose des actions répondant aux besoins identifiés dans les domaines du quotidien (mobilité, culture, sport, habitat, solidarité...) en lien avec les partenaires.

Côte Ouest
Centre Manche

Référente prévention seniors et Animatrice de la vie sociale des seniors
Pôle Services à la population
4, place du Fairage - 50190 PÉRIERS
06 45 96 33 10 - 02 33 76 10 50 - 02 33 76 50 95

Les Espaces France Services

Les agents France services sont formés pour apporter des réponses adaptées à chaque situation individuelle. Ils délivrent une offre diversifiée de prestations dans le champ des services cités ci-dessus :

- Une information de premier niveau (réponses aux questions, accompagnement des démarches administratives du quotidien) ;
- Un accompagnement au numérique pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages ;
- Une aide aux démarches en ligne ;
- Des prestations de conseils pour la résolution des cas complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.

Côte Ouest Centre Manche

France Services
LESSAY
11, Place St Cloud
02 33 46 84 69
franceservices@
maisondupaysdelessay.fr

France Services
LA HAYE
20, rue des Aubépines
02 33 07 11 79
franceserviceslahaye@
cocm.fr

France Services
PÉRIERS
4, Place du Fairage
02 33 76 58 65
franceservicesperiers@
cocm.fr

Baie du Cotentin

France Services
CARENTAN
LES MARAIS
28, rue de la 101ème
Airborne
09 85 60 01 33
efs.carentan@ccbd.fr

Antenne
France Services
SAINTE-MÈRE-
ÉGLISE
6, rue Eisenhower
02 33 21 71 30
antenne.sme@ccbd.fr

Antenne
France Services
PICAUVILLE
30, rue d'Utah Beach
02 33 41 00 18
antenne.picauville@
ccbd.fr

Coutances Mer et Bocage

France Services
COUTANCES
Square Lebrun
Sous-Préfecture
de Coutances
07 86 04 81 66
coutances@
france-services.gouv.fr

BUS Itinérant
France Services
COUTANCES
MER et BOCAGE
07 48 88 63 71
mobile-coutances@
france-services.gouv.fr

France Services
GAVRAY-SUR-SIENNE
Place de la Mairie
02 33 91 22 11
fservices.mairie@gavray.fr

France Services
MONTMARTIN/MER
Rue Jean-Claude Menard
02 33 76 22 75
montmartin-sur-mer@
france-services.gouv.fr

France Services
ST SAUVEUR VIL-
LAGES
15, rue Marie des Vallées
02 33 76 20 69
saint-sauveur-villages@
france-services.gouv.fr

Saint-Lô Agglo

France Services
MARIGNY-LE-LOZON
1, Place Cadenet
03 33 55 15 26
marigny-le-lozon@
franceservices.gouv.fr

France Services
TESSY-BOCAGE
Place J-Claude Lemoine
02 61 67 78 57
tessybocage@
france-services.gouv.fr

France Services
St-CLAIR-SUR-L'ELLE
17, Place Guillaume
Le Conquérant
02 61 52 02 43
st-clair-sur-l-elle@
france-services.gouv.fr

France services
La Poste
de SAINT-LÔ
Val Saint Jean
30, avenue des Hêtres
02 33 05 92 60
val-saint-jean@
franceservices.gouv.fr

Les associations (liste non exhaustive)

Les associations permettent à la fois de former et informer les aidants pour améliorer leur quotidien. Elles peuvent aussi proposer des activités adaptées à certaines pathologies. Ces temps peuvent être l'occasion pour l'aidant principal d'avoir un moment de répit, ou bien de faire une activité à deux loin du quotidien.

Associations	Contact Manche
France Alzheimer	9, rue Daniel 50200 COUTANCES 02 33 17 16 41 / contact@francealzheimer50.org
Association des parkinsoniens de la Manche	16, avenue Armand Jullou 50610 JULLOUVILLE 02 33 91 67 47 / 06 83 78 74 84
France Parkinson	02 33 42 34 45 ou 02 33 02 02 97 comite50@franceparkinson.fr
AFD50 Association Française des Diabétiques 50	Centre hospitalier Coutances 2, rue de la gare «Le pigeonier» 50208 COUTANCES 06 66 16 37 21 / adf50200manche@gmail.com
UNAFAM (Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques)	Maison de la vie associative 179, rue des charmillles 50000 SAINT-LÔ 06 04 16 49 30 / 50@unafam.org
Association des Aveugles et Malvoyants de la Manche	25, Le Manoir Guenier 50490 VAUDRIMESNIL SAINT SAUVEUR VILLAGES - 02 33 46 69 75
S'LA Charcot	4, village de l'angle 50360 PICAUVILLE 06 24 61 24 17 / slacharcot50@gmail.com
Association Autisme Basse-Normandie	26, résidence du Centre rue d'Abosville 50120 EQUEURDREVILLE 06 74 54 21 62 / autisme.basse.normandie@orange.fr
Accès-Cité (déficience visuelle)	109, rue René Gendrin 50000 SAINT-LÔ 02 33 57 51 32 / acces-cite@orange.fr
Association des Devenus Sourds et Malentendants de la Manche	Les Unelles - 11, rue Saint Maur 50200 COUTANCES 06 81 90 60 63 / adsm.surdi50@gmail.com
Association des Paralysés de France (APF) France Handicap	59, rue du Val de Saire 50100 CHERBOURG EN COTENTIN 02 33 87 23 30 / dd.50@apf.asso.fr
Association Ligue contre le cancer	34, rue du Docteur Leturc 50000 SAINT-LÔ 02 33 05 60 48 / cd50@ligue-cancer.net
AVC Normandie	06 87 89 67 95 france-avcnormandie@orange.fr
Association de prévention du suicide de la Manche	3114 asso.preventionsuicide50@gmail.com
Vivre son deuil Normandie	2, rue CroixCanuet 50000 SAINT-LÔ 06 87 12 71 72 / vsd.normandie@gmail.com

Se rendre disponible

Les congés et aménagements ...

Le congé du proche aidant

Le congé de proche aidant permet de cesser temporairement son activité ou de travailler à temps partiel pour s'occuper d'une personne en situation de handicap ou en perte d'autonomie. Il est pris à l'initiative du salarié qui informe son employeur (en respectant les conditions et délais déterminés par convention collective ou accord collectif d'entreprise ou accord de branche étendu).

Le congé de présence parentale (pour les parents aidants d'un enfant en situation de handicap)

Le congé de présence parentale permet au salarié de s'occuper d'un enfant à charge dont l'état de santé nécessite une présence soutenue et des soins contraignants. Le salarié bénéficie d'une réserve de jours de congés, qu'il utilise en fonction de ses besoins. Il est pris à l'initiative du salarié qui informe son employeur (en respectant les conditions et délais déterminés par convention collective ou accord collectif d'entreprise ou accord de branche étendu).

AJPA et AJPP

Pour compenser votre perte de revenu, il existe l'allocation journalière du proche aidant (AJPA) ou l'allocation journalière présence parentale (AJPP). Ces congés ne sont pas rémunérés par l'employeur (sauf dispositions conventionnelles le permettant).

À qui s'adresser ?

À la caisse d'Allocation Familiale (CAF) au **32 30**, à la Mutualité Sociale Agricole (MSA) ou rendez-vous à l'Espace France Services le plus proche

Le don de RTT ou de congé payé entre salariés de la même entreprise

Le don de jours de congés ou de RTT permet de renoncer à une partie de ses jours de repos pour en faire profiter un collègue. Elle concerne aussi bien les salariés du secteur privé que les agents publics. Ce mécanisme fait appel à la générosité et la solidarité des travailleurs.

À qui s'adresser ?

À vos collègues et à votre employeur

Le congé de solidarité familiale

Le congé de solidarité familiale permet au salarié de s'absenter ou de travailler à temps partiel pour assister l'un de ses proches en fin de vie.

À qui s'adresser ?

À votre employeur ou à France Travail en cas de situation de chômage

L'aménagement du temps de travail

Horaires flexibles, annualisation du temps de travail, horaires individualisées, télétravail ou réduction du temps de travail... Il existe de multiples façons de réaménager son temps de travail selon les emplois et les employeurs.

À qui s'adresser ?

À votre employeur ou à France Travail en cas de situation de chômage

Bénéficiaire de soutien et de répit

Soutien financier et autres...

Il existe différentes aides pour vous soutenir financièrement pour des offres de services, d'aides, de répit ou d'hébergement :

L'allocation Personnalisée d'Autonomie à domicile (APA)

L'APA est la principale aide à destination des personnes âgées en perte d'autonomie. Si la personne concernée a plus de 60 ans et a besoin d'une prise en charge adaptée pour compenser sa perte d'autonomie liée au vieillissement, l'APA peut être attribuée. Elle peut financer des aides humaines, ménagères, du soutien aux aidants, des aides techniques... **Elle est attribuée sans conditions de ressources ni récupération sur succession.**

À qui s'adresser ?

Au Pôle d'action sociale
de votre secteur (PAS)
**Voir les coordonnées
des PAS p.10**

Soutien financier

Prestation de Compensation du Handicap (PCH)

La PCH est destinée à financer les besoins liés à la perte d'autonomie des personnes en situation de handicap. Son attribution est personnalisée. Les besoins de compensation doivent être inscrits dans le Plan Personnalisé de Compensation (PPC) défini par l'équipe pluridisciplinaire de la Maison Départementale de l'Autonomie sur la base du projet de vie exprimé par la personne en situation de handicap. Elle peut financer des aides humaines, techniques, d'aménagement du logement ou véhicule... **Elle est attribuée sans conditions de ressources ni récupération sur succession.**

L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)

L'AEEH est une aide financière destinée à compenser vos dépenses liées à la situation de handicap de votre enfant de moins de 20 ans. L'AEEH est versée aux parents.

L'allocation adulte handicapé (AAH)

L'AAH est une aide financière qui vous permet d'avoir un minimum de ressources. Cette aide est attribuée sous réserve de respecter des critères d'incapacité, d'âge, de résidence et de ressources.

Prestation de Compensation du Handicap Parentalité (PCH Parentalité)

La PCH parentalité se compose de deux aides :

L'aide humaine à la parentalité.

Elle permet au parent de rémunérer quelqu'un pour l'aider à s'occuper de son enfant. Par exemple, un parent qui manque de force dans les bras en raison de son handicap, ne peut pas poser son bébé sur une table à langer et lui faire les soins en toute sécurité. Il a besoin de l'aide de quelqu'un.

L'aide technique à la parentalité.

Elle permet au parent d'acheter du matériel adapté pour l'aider à s'occuper de son enfant. Par exemple, un parent paraplégique peut utiliser une table à langer réglable pour changer son enfant facilement et en sécurité. Compensation définie par l'équipe pluridisciplinaire de la Maison Départementale de l'Autonomie sur la base du projet de vie exprimé par la personne en situation de handicap. Elle peut financer des aides humaines, techniques, d'aménagement du logement ou un véhicule...

Elle est attribuée sans conditions de ressources ni récupération sur succession.

À qui s'adresser ?

À la Maison Départementale
de l'Autonomie (MDA)
98, route de Candol 50000 SAINT-LÔ
02 33 05 55 50

Les autres aides financières

Certaines caisses de retraites ou mutuelles complémentaires peuvent proposer des financements. Il peut parfois être possible de demander des aides financières pour des frais de santé liés aux problèmes d'autonomie ou de handicap.

À qui s'adresser ?

À la Mutualité Sociale Agricole (MSA),
à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM),
à votre mutuelle complémentaire

Soutien administratif et gestion financière

Écoute, information, conseils, soutien et accompagnement

Les interlocuteurs peuvent vous informer, vous conseiller, vous accompagner dans les domaines suivants : classement des documents administratifs, gestion du budget, alimentation, logement, démarches administratives...

À qui s'adresser ?

Au Pôle d'action sociale de votre secteur (PAS) ou au CCAS de votre commune

La Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP)

Il s'agit d'une mesure administrative dont le but est de conduire à l'autonomie la personne concernée dans la gestion de ses prestations sociales. La personne bénéficie pour ceci d'une aide à la gestion et d'un accompagnement social individualisé.

À qui s'adresser ?

Au pôle d'action sociale de votre secteur

Les mesures de protection des majeurs

Lorsqu'un majeur se retrouve dans l'impossibilité de pourvoir seul à ses intérêts en raison d'une altération de ses facultés mentales et/ou corporelles, une mesure de protection juridique peut être mise en place. Selon la situation, voici les mesures possibles :

Habilitation familiale : mesure qui permet à un proche d'une personne à protéger de saisir le juge des tutelles pour être autorisé à représenter la personne ou passer certains actes en son nom sans recourir aux mesures de protection judiciaire classiques. L'habilitation familiale peut être générale ou limitée à un ou plusieurs actes. Les actes peuvent porter sur les biens (biens mobiliers, immobiliers, revenus...) et/ou sur la personne protégée (santé, lieu de vie...).

Sauvegarde de justice : mesure de protection temporaire qui permet de traiter une situation en urgence lorsque la personne risque des actes contraires à ses intérêts, notamment en ce qui concerne son patrimoine.

Curatelle : concerne les personnes qui restent autonomes mais qui ont besoin d'être assistées dans certains actes de la vie civile. Le degré de protection de la curatelle peut être plus ou moins important afin de répondre aux besoins de la personne protégée.

Tutelle : concerne les personnes qui ne sont plus en mesure d'effectuer les actes de la vie civile et de veiller sur leurs propres intérêts. Le juge des tutelles désigne alors un tuteur qui représentera la personne protégée et prendra en charge certains actes précis, définis par la loi.

À qui s'adresser ?

Au juge des contentieux
de la protection du tribunal
dont dépend le lieu de résidence
du majeur à protéger

Soutien humain

Médecins traitants et infirmiers libéraux

Le médecin traitant est au cœur du parcours santé de chaque personne. Ainsi, pour toute demande d'aides au quotidien, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec lui pour exposer vos besoins.

De même, les cabinets d'infirmiers libéraux peuvent se déplacer à domicile pour effectuer différents soins (avec prescription médicale).

SSIAD

Les SSIAD (services de soins infirmiers à domicile) interviennent à domicile pour dispenser des soins aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap. Ils contribuent à accompagner les personnes à leur domicile. Leurs interventions sont prises en charge par l'Assurance maladie et se font sur prescription médicale.

Côte Ouest Centre Manche

SSIAD de Périers
10, rue de Bastogne
50190 PERIERS
02 33 76 35 35

SSIAD de Portbail
22, rue André Miclot
50580 PORTBAIL
02 33 04 28 00

Baie du Cotentin

SSIAD de Carentan
Centre Hospitalier
de proximité
1 av. Qui Qu'en Grogne
50500 CARENTAN LES
MARAIS
02 33 42 50 59
06 72 18 61 59

SSIAD de Sainte-
Mère-Église
11, rue du Général Gavin
50480 SAINTE-MÈRE-
ÉGLISE
02 33 41 31 55

Coutances Mer et Bocage

SSIAD d'Agon
Coutainville
23, rue du Général
Guérin d'Agon
50230 AGON
COUTAINVILLE
02 33 47 90 84

SSIAD de
Coutances
Cerisy la Salle
48, rue de Tourville
50201 COUTANCES
02 33 45 14 82

SSIAD de
Montmartin sur Mer
1, route de la foire
50590 MONTMARTIN
SUR MER
02 33 45 38 92
06 01 88 92 59

Saint-Lô Agglo

SSIAD de
Canisy-Marigny
23, rue du 8 mai 1945
50570 MARIGNY
LE LOZON
02 33 72 27 61
06 65 10 53 90

SSIAD de
Pont Hébert
Pl. du Général de Gaulle
50880 PONT HEBERT
02 33 57 00 38
06 70 27 17 15

SSIAD de Saint-Lô
84, rue du Bois Ardent
50000 SAINT-LÔ
02 33 57 63 85
06 77 66 00 62

SSIAD de Torigny
5, rue des Bernardins
50160 TORIGNI
LES VILLES
02 33 77 27 51
06 45 68 49 33

Équipes Mobiles Alzheimer

Leurs missions :

- Solliciter, préserver et améliorer les capacités de la personne ;
- Favoriser la réhabilitation de l'estime de soi et du bien être ;
- Informer et accompagner les aidants ;
- Adapter l'environnement par des conseils pratiques pour faciliter la vie quotidienne et la sécurité. Ce service s'adresse aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'un trouble apparenté diagnostiqué à un stade léger à modéré. Sur prescription médicale, 2 à 15 séances de soins de réhabilitation et d'accompagnement à domicile.

À qui s'adresser ?

À votre médecin traitant pour la prescription
puis à l'équipe mobile

Côte Ouest Centre Manche

Baie du Cotentin

Coutances Mer et Bocage

Saint-Lô Agglo

ESA de Périers
EHPAD Anaïs de Groucy
10, rue de Bastogne
50190 PÉRIERS
02 33 76 36 87

EMA de Coutances
ADESSA MANCHE Domicile
48, rue de Tourville
50200 COUTANCES
02 33 45 14 82

Portage de repas

Côte Ouest Centre Manche

Baie du Cotentin

Coutances Mer et Bocage

Saint-Lô Agglo

ADMR
Secteur Côtes
des Isles
02 33 53 14 24

ADMR
Secteur Val de Vire
02 33 77 13 20

CENTRE SOCIAL
ACCUEIL
02 33 21 71 30

ADMR
Secteur du Coutançais
02 33 47 23 30

EHPAD
La Pomme d'Or
à Cerisy-la-salle
02 33 46 84 93

EHPAD des Dunes
à Tourneville-sur-Mer
02 33 76 83 00

ADMR
Secteur Val de Vire
02 33 77 13 20

EHPAD
Les Hortensias
à Marigny-Le-Lozon
02 33 77 14 76

Résidence
Les rouges gorges
Agneaux
02 33 06 10 00

Soutien humain

Prestation en milieu ordinaire (handicap) : SAVS, SAMSAH et SESSAD

En plus des prestations du **Service à l'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)**, le **Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH)** propose des soins, réguliers et coordonnés, ainsi qu'un accompagnement médical et paramédical en milieu ouvert.

Le **SESSAD** lui, assure la prise en charge d'enfants et d'adolescents en situation de handicap. Ce service propose un accompagnement, des actions éducatives, paramédicales et de rééducations adaptées.

Centre Manche

SAMSAH fondation
Bon Sauveur
(déficience psychisme)
5, rue de Baltimore
50000 SAINT-LÔ

02 33 06 05 08

SAMSAH L'ADAPT
(trouble du
spectre autistique)
137, rue Alexis
de Tocqueville
50000 SAINT-LÔ

02 14 16 02 23

SAVS APEI
(tous types de déficience)
40, rue de la Poterne
50000 SAINT-LÔ

02 33 77 02 67

SAVS La Chaloupe
fondation Bon Sauveur
(tous type de déficience)
12, Rue du Travers
50360 PICAUVILLE

02 33 08 06 93

SESSAD AAJD
(tous types de déficience)
3, Rue de la Banque
50180 AGNEAUX

02 33 72 60 30

SESSAD LADAPT
(déficience motrice et
troubles associés)
50500 CARENTAN
LES MARAIS

02 33 88 50 90

SESSAD APEI
CENTRE MANCHE
(Déficience intellectuelle
et polyhandicap)
Rue du Buot
50000 SAINT-LÔ

02 33 77 46 77

Manche

SESSAD déficients
visuels - PEP 50
(Déficience Visuelle)
24, rue de la poterne
50000 SAINT-LÔ

02 33 57 95 81

SSEFS de la Manche
(déficience auditive
grave et handicap
cognitif spécifique)
Rue du Buot
50000 SAINT-LÔ

02 33 77 46 77

Services d'aides à domicile

Rappel sur les termes autour de l'aide et services à la personne :

- **Aide-ménagère** : effectue les tâches domestiques d'ordre ménagère (nettoyage, linge, etc...)
- **Aide à domicile** : subvient aux besoins d'une personne âgée, handicapée ou malade. Une aide à domicile accompagne aussi bien dans les tâches ménagères que dans les activités de la vie quotidienne.
- **Auxiliaire de vie** : effectue les mêmes missions que les aides à domicile, mais a un diplôme d'état qui lui permet de prodiguer aux personnes âgées ou en situation de handicap des soins plus délicats.

Services d'aides à domicile (non exhaustif)

N'hésitez pas à contacter le service pour mieux connaître leur secteur d'intervention :

Service/Agence	Côte Ouest Centre Manche	Baie du Cotentin	Coutances Mer et Bocage	Saint-Lô Agglo
ADMR de la Manche 02 33 7713 20	ADMR Secteur Côtes des Isles	ADMR Secteur Val de Vire	ADMR Secteur du Coutançais	ADMR Secteur Val de Vire
ADESSA domicile Manche 02 33 45 14 82	X	X	X	X
UNA de la Manche 02 33 45 53 89			X	
CCAS				Maintien à domicile CCAS de Saint-Lô 02 33 57 63 85
Générales des services	Agence de la Haye 02 33 46 76 63	Agence de Carentan 02 33 46 76 63		Agence Saint-Lô 02 33 55 42 62 06 19 41 38 31
Auxi'life 02 33 76 72 13	X	X	X	
Vitalliance Centre Manche 02 50 61 00 27	X	X	X	X
Confiez-nous 02 33 17 25 04	X		X	
AD SÉNIOR 06 35 16 78 49				X
Initiative pour l'emploi				IPE de Saint-Lô 02 33 72 56 60
Résidence les rouges gorges 02 33 06 10 00				(Agneaux, Saint-Lô, St Georges Moncocq)
Plu'simple la vie 09 87 38 82 67	X	X	X	X
Accueil Emploi 02 33 19 10 80			X	
Main dans la main 06 68 40 77 90			(Tourville-sur-Sienne et 15 km autour)	
Agence O₂ 02 14 00 68 90			X	X

Soutien matériel

Téléassistance et téléalarme

La téléalarme (ou téléassistance) repose sur l'utilisation de dispositifs techniques, au domicile ou en mobilité, qui permettent, via une plateforme d'appels, de traiter des alertes émanant de personnes en difficulté et de déclencher, si besoin, l'intervention de l'entourage direct de la personne ou des services de secours. **Disponible 24h/24 et 7j/7, la téléalarme permet de sécuriser les utilisateurs, notamment en cas de chute ou de malaise, et participe à la logique d'aide et de maintien à domicile.**

Adaptation du logement et du quotidien (non exhaustif)

Diagnostic, prévention, aide à l'adaptation du logement...
Des dispositifs peuvent vous aider :

Côte Ouest
Centre Manche

Baie du Cotentin

Coutances
Mer et Bocage

Saint-Lô
Agglo

SOLIHA Solidaires pour l'Habitat - Appeler le **02 31 86 70 50** pour connaître les horaires d'ouverture

CDHAT - 210, rue Alexis de Tocqueville 50000 SAINT-LÔ **02 33 75 62 40**

PEP50 AUTONOMIE 11, route de Tessy, 50750 BOURGVALLÉE **02 33 74 95 08**
pep50autonomie.contact@pep50.fr

MERCI JULIE

Il existe également des ergothérapeutes dans certains établissements de santé, certains EHPAD, certains services d'aide à domicile (ADMR) ou encore des ergothérapeutes libéraux.

Robin Plath
06 65 41 13 72
ergotheque50@merci-julie.fr

Logement du Bien Vieillir Porté par les CLIC du Centre Manche

Visite du logement de démonstration (sur rendez-vous) avec présentation d'aides techniques et outils de domotique adaptables aux besoins des personnes âgées et/ou en situation de handicap.

Public bénéficiaire : Personnes âgées à domicile - Personnes en situation de handicap - Aidants de personnes en perte d'autonomie - Professionnels œuvrant autour des personnes en perte d'autonomie.

À qui s'adresser ?

Au CLIC de votre secteur
Logement du Bien Vieillir
19 rue du Docteur Guillard
COUTANCES
02 33 45 08 39

Soutien psychologique

Si vous avez besoin d'un soutien psychologique, les centres médico-psychologiques (CMP) vous permettent de bénéficier d'une consultation individuelle et gratuite auprès d'un psychiatre, infirmier psychiatrique ou psychologue (sur rdv).

Les Centres médico-psychologiques pour adultes :

Côte Ouest
Centre Manche

CMP EUPHÉMIE
159, parc d'activités
communautaire
de Gaslonde
50430 LESSAY
02 33 76 51 80

CMP
FRANÇOIS ENAULT
Pôle de santé
9, rue des Aubépines
50250 LA HAYE
02 33 47 39 71

Baie du Cotentin

CMP
PIERRE ACHALLÉ
CENTRE
DU GRAND VEY
2, rue de l'ancien canal
50500 CARENTAN LES
MARAI
02 33 71 64 30

Coutances
Mer et Bocage

CMP
LASTHENIE
DE FERJOL
1, rue Albert 1er
50200 COUTANCES
02 33 77 81 58

CMP
CERISY LA SALLE
Route de Dangy, 50210
CERISY LA SALLE
02 33 76 73 55

Saint-Lô
Agglo

CMP
GEORGES
DAUMEZON
4, rue de l'Abbaye
50000 SAINT LO
02 33 77 12 60

CMP
HENRI CLAUDE
65, rue de Baltimore
50000 SAINT LO
02 33 77 77 60

pour enfant et adolescents :

CMPEA
Le Grand Vey
2, rue de l'ancien canal
50500 CARENTAN LES
MARAI
02 33 71 67 80
cmp.carentan.i01@
fbs50.fr

MSPEA
4, boulevard Encoignard
50200 COUTANCES
02 33 19 08 00
mspea.coutances@
fbs50.fr

CMPEA de Saint-Lô
Rue Elisabeth
de Surville
50000 SAINT-LÔ
02 33 77 77 58

L'Espace ressources aidants du Centre manche
propose des entretiens individuels avec un psychologue de l'IRTS
Normandie Caen. Adressez vous au CLIC de votre secteur. voir p. 8

Avoir du temps pour soi

Solutions pour faire une pause ...



Les aidants ont besoin de répit dans leur accompagnement. Ce temps peut représenter un temps de rupture dans un quotidien parfois éprouvant, mais aussi une démarche d'accompagnement globale et continue. Il peut être organisé au sein d'un lieu de répit, d'un lieu d'accueil temporaire ou facilité par la présence d'un aidant professionnel au domicile.

Les Pauses café des aidants - voir page 8

Votre proche peut être accueilli sur inscription une semaine au préalable auprès du CLIC de votre secteur.

L'accueil de jour - Personnes âgées

L'accueil de jour pour personne âgée a pour objectif de permettre aux personnes de rester le plus longtemps possible dans leur cadre de vie habituel. Il s'agit de préserver la socialisation des personnes accueillies, avec l'objectif de maintenir, de stimuler, voire de restaurer partiellement leur autonomie.

À qui s'adresser ?

Directement à l'EHPAD
ou créer un dossier viatrajectoire sur www.trajectoire.sante-ra.fr

Côte Ouest
Centre Manche

Baie du Cotentin

Coutances
Mer et Bocage

Saint-Lô
Agglo

Accueil de jour
itinérant sur
les quatre EHPAD,
de 10h15 à 16h45 :
- Montsenelles le lundi
- Lessay les mardi et
jeudi
- La Haye le mercredi
- Périers le vendredi
Contacter l'EHPAD
de Lessay
02 33 46 55 89
ou de Créances
02 33 46 55 45

EHPAD de l'hôpital de
Carentan
02 33 42 50 22
Du lundi au vendredi
Journée de 9h30 à 17h
ou 1/2 journée
de 12h à 16h30

EHPAD Elisabeth de
Survillie de Picauville
02 33 21 85 70
Du lundi au vendredi
de 11h à 17h30

EHPAD Constantia
Coutances
02 33 45 15 55
Du lundi au vendredi
de 10h à 17h

EHPAD Louis Perier
21, Fernand Lechanteur
50230 Agon
Coutainville
02 33 76 53 40

Résidence
Les Rouges Gorges
à Agneaux
02 33 06 10 10
Du lundi au vendredi
de 10 à 17h
* pour personnes
GIR 5 et 6 exclusivement

EHPAD Anne Le Roy
à Saint-Lô
02 33 77 76 77
Du lundi au vendredi
de 9h à 16h

EHPAD la clairière des
Bernardins à Torigny
02 33 77 20 20
Du lundi au vendredi
de 9h à 17h et
3 samedi sur 4
*transport possible sous
conditions

EHPAD Les Hortensias à
Marigny le Lozon
02 33 77 17 77
Du lundi au vendredi
de 10h00 à 16h30
*transport possible sous
conditions

Les Visiteurs du soir Ce service n'est disponible que pour les habitants de Saint-Lô.

Pour apporter aide et réconfort aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap qui en ont besoin, le Service polyvalent d'aide et de soins à domicile du Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville de Saint-Lô (Manche) propose des gardes itinérantes de nuit. Des auxiliaires de vie interviennent 7 jours sur 7, de 20 heures à 8 heures, au domicile des usagers qui en font la demande.

À qui s'adresser ?

18, rue Fontaine Venise 50000 SAINT-LÔ
02 33 57 63 85

L'accueil de jour - Personnes en situation de handicap

L'accueil de jour peut également se faire pour des personnes en situation de handicap vivant à domicile. L'accueil peut alors se faire pour une ou plusieurs journées ou demi-journées par semaine.

Baie du Cotentin	Coutances Mer et Bocage	Saint-Lô Agglo
MAS LA MEIJE Rte de Saint-Sauveur 50360 PICAUVILLE 02 33 21 85 94	FOA Coutances 2, avenue des Sapins 50200 COUTANCES 02 33 19 40 20 MAS Coutances 5, rue de l'Arquerie 50200 COUTANCES 02 33 19 40 20	FOA Condé sur Vire 17, Rue du Chemin Vert 50890 CONDÉ SUR VIRE 02 33 06 06 36 MAS Saint-Lô accueil de jour temporaire Rue du Buot 50000 SAINT-LÔ 02 33 19 40 20

L'hébergement temporaire - Personnes âgées

L'hébergement temporaire en EHPAD d'une personne âgée sur une période peut aller jusqu'à 3 mois consécutifs ou 120 jours par an pour répondre à des besoins ponctuels. La personne dépendante de plus de 60 ans est ainsi prise en charge afin de permettre à l'aidant de s'aménager un temps de répit pour souffler et prendre du temps pour lui, le temps de l'hospitalisation du conjoint aidant, ou permettre aux proches de partir en congés.

À qui s'adresser ?	Directement à l'EHPAD ou créer un dossier viatrajectoire sur www.trajectoire.sante-ra.fr		
Côte Ouest Centre Manche	Baie du Cotentin	Coutances Mer et Bocage	Saint-Lô Agglo
EHPAD Créances 02 33 46 55 45 EHPAD Lessay 02 33 46 55 45 EHPAD Anais de Groucy Périers 02 33 76 35 00	EHPAD de l'hôpital Carentan 02 33 42 50 22	EHPAD Louis Perier Agon-Coutainville 02 33 76 53 40 EHPAD de l'hôpital Coutances 02 33 47 40 81	EHPAD Anne Le Roy SAINT-LÔ 02 33 77 76 77 EHPAD Le bois ardent SAINT-LÔ 02 33 77 45 45 EHPAD de l'hôpital SAINT-LÔ Le Haut Candol 02 33 77 76 76

L'hébergement temporaire - Personnes en situation de handicap

L'accueil temporaire (dans la limite de 90 jours par an) permet également à des personnes en situation de handicap de tous âges d'être accueillies dans un établissement pour une durée limitée avec ou sans hébergement. **Pour y être admis, il faut en faire la demande auprès de la maison départementale de l'autonomie (MDA).**

Baie du Cotentin	Saint-Lô Agglo
MAS La Meije Fondation Bon Sauveur de la Manche 50360 PICAUVILLE - 02 33 21 85 94 FAM François Augustin Delamare Fondation Bon Sauveur de la Manche 48 Rue Seblin 50500 CARENTAN - 02 33 71 67 72	MAS Saint-Lô Rue du Buot 50000 SAINT-LÔ 02 33 19 40 20

Les organismes de répit

Les plateformes d'accompagnement et de répit pour les aidants permettent l'accueil ou la prise en charge de la personne aidée afin de donner du temps libre à l'aidant. Ce temps d'accueil ou de prise en charge est un temps de stimulation ou d'activités pour la personne aidée.

Public	Côte Ouest Centre Manche	Baie du Cotentin	Coutances Mer et Bocage	Saint-Lô Agglo
Personnes âgées dépendantes	Plateforme de répit et de soutien aux aidants Nord & Centre Fondation Bon Sauveur Assistante de service social coordinatrice 07 63 18 85 54			
Personne en situation de handicap	Plateforme de répit Parenthèse Réseau de Services pour une Vie Autonome 7, bis avenue du Président Coty – 14000 CAEN 09 82 22 67 94 – parenthese@rsva.fr			

Confier son proche à une structure d'accueil

Différentes solutions existent ...

Confier son proche à des personnes ou une structure compétentes afin de se dégager un temps de répit et surtout du temps pour soi. Du plus épisodique au plus long, les formules sont suffisamment variées pour qu'un aidant trouve la solution qui lui permettra de souffler.

L'accueil familial

C'est pour la personne que vous aidez :

- Une alternative à la maison de retraite ou à l'établissement spécialisé ;
- Une chambre possible d'aménager avec les meubles de son choix ;
- Partager la vie et les activités de la famille ;
- Bénéficier d'une aide personnalisée adaptée à ses besoins dans un climat rassurant ;
- Recevoir sa famille et amis ;
- Accéder à la vie sociale locale.

L'accueillant familial doit obtenir un agrément délivré par le président du conseil départemental de la Manche, après enquête de l'équipe médico-sociale.

À qui s'adresser ?

Au Pôle d'action sociale de votre secteur (PAS), **Voir p.10**

Familles gouvernantes

« Les familles gouvernantes » est un dispositif d'insertion par le logement et l'accompagnement de type familial. Avec pour vocation essentielle de conduire des personnes fragiles, atteintes de troubles psychiques vers une vie plus stable «recréer un lien familial pour des gens très isolés». Dans les faits, 8 résidents adultes handicapés psychiques de la Manche, bénéficiant d'une mesure de protection ou non, sont colocataires dans trois maisons mitoyennes qu'ils financent sur leurs ressources propres. Hormis les chambres qui sont privatives, les autres pièces sont collectives et partagées par les résidents. Ils bénéficient d'une auxiliaire de vie «gouvernante». L'objectif est de conduire des personnes fragiles, atteintes de troubles psychiques vers une vie plus stable mais aussi de rompre l'isolement par un cadre de vie collectif et un soutien quotidien.

À qui s'adresser ?

À l'UDAF 50 (Union Départementale des Associations Familiales)
02 33 57 92 25

Les EHPAD

À qui s'adresser ?

Directement à l'EHPAD
ou créer un dossier viatrajectoire sur www.trajectoire.sante-ra.fr

Côte Ouest Centre Manche

EHPAD Créances
02 33 46 55 45

EHPAD Lessay
02 33 46 55 89

EHPAD
Anaïs de Groucy
Périers
02 33 76 35 00

EHPAD Le Donjon
La Haye
02 33 45 81 81

EHPAD Saint Jean
Montsenelle
02 33 71 98 13

Baie du Cotentin

EHPAD de l'hôpital
Carentan
02 33 42 50 22

EHPAD
Carquebut
02 33 21 61 80

EHPAD Saint Michel
Gaignes
02 33 55 59 78

EHPAD Elizabeth de
Survill - Picaucville
02 33 21 84 00

EHPAD Hauchemail
Sainte-Marie-du-Mont
02 33 42 50 51

EHPAD
Sainte-Mère-Église
02 33 41 31 55

Coutances Mer et Bocage

EHPAD Louis Perier
Agon-Coutainville
02 33 76 53 40

EHPAD Les Dunes
Tourneville-sur-Mer
02 33 76 83 00

EHPAD de l'hôpital
Coutances
02 33 47 40 81

EHPAD du Parc Fleuri
Cambernon
02 33 45 58 21

EHPAD Constantia
Coutances
02 33 45 15 55

EHPAD Roche Brune
Montmartin sur mer
02 33 45 88 88

EHPAD Les Bonnes
Gens- Saint-
Sauveur-Villages
02 33 07 31 10

Saint-Lô Agglo

EHPAD Anne Le Roy
Saint-Lô
02 33 77 76 77

EHPAD Le bois ardent
Saint-Lô
02 33 77 45 45

EHPAD de l'hôpital
Saint-Lô
Le Haut Candol
02 33 77 76 76

EHPAD La Fontaine
Fleury - Saint-Lô
02 14 20 00 60

Résidence du Parc
Canisy
02 33 56 63 10

EHPAD l'Abbaye
Cerisy-la-Forêt
02 33 56 13 36

Résidence
Les pommiers
Dangy
02 33 56 08 50

EHPAD Les Elides
Le Désert
02 33 05 33 20

EHPAD
Les Quatre Saisons
Tessy Bocage
02 33 55 36 37

EHPAD La Clairière
des Bernardins
Torgny-les-Villes
02 33 77 20 20

EHPAD
Les Hortensia
Marigny-le-Lozon
02 33 77 14 77

Demeure de Saint Clair
Saint-Clair-Sur-Elle
02 33 77 82 20

Les résidences autonomie

C'est une formule alternative entre le maintien à domicile et l'accueil en maison de retraite médicalisée. Elle permet une vie indépendante dans un cadre sécurisé. Les résidences sont aménagées de façon à prévenir le risque de chute. Vous pouvez emménager avec vos meubles et la majorité sont dotées d'un coin cuisine où vous pouvez préparer vos repas. Elles peuvent proposer des services facultatifs

Côte Ouest Centre Manche

Résidence
LE DONJON
9, imp. de la résidence
50250 LA HAYE
02 33 07 18 58

Baie du Cotentin

Résidence
autonomie
MAC AULIFFE
21, rue de l'abreuvoir
50500 CARENTAN
LES MARAIS
02 33 22 22 22

Coutances Mer et Bocage

RPA
Résidence pour
personnes âgées
Rue Bois Taney
50450 GAVRAY
02 33 61 62 40

MARPA
LES TILLEULS
9, rue des Matignons
50450 HAMBYE
02 33 50 81 51

Saint-Lô Agglo

Résidence
LES ROUGES
GORGES
14, rue Jacques Prévert
50180 AGNEAUX
02 33 06 10 00

Résidence
LES PASTORALES
21, Rte de Coutances,
50180 AGNEAUX
02 33 06 08 53

Résidence
LA MAUTELIÈRE
4, rue du Focq
50890 CONDÉ SUR VIRE
02 33 05 91 54

MARPA
LES CHAUMIÈRES
2, cité du Marcran
50860 MOYON
VILLAGES
02 33 55 49 61

Résidence
Les CAMÉLIAS
11, impasse du verger
50570 MARIGNY-
LE-LOZON
02 33 77 74 81

Résidence
DOMITYS
L'ALEZANE
28, Rue Croix Canuet
50 000 SAINT-LÔ
02 52 56 34 25

MARPA
du JARDIN SECRET
16, place de l'Eglise,
Pont-Farcy
50420 TESSY BOCAGE
02 31 67 25 34

Résidence
DES BORS DE VIRE
15, route de Saint-Lô
50420 TESSY BOCAGE
02 33 56 36 27



Les foyers et maisons d'accueil

Le Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) est une structure d'hébergement qui accueille des adultes lourdement handicapés.

Le Foyer Occupationnel d'Accueil (FOA) accompagne des adultes en situation de handicap, qui ne sont pas en capacité de travailler, en milieu ordinaire comme en milieu protégé.

Les Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS) proposent un hébergement permanent aux personnes lourdement handicapées. Leur état de santé nécessite le recours à une tierce personne pour les actes essentiels de la vie quotidienne ainsi qu'une surveillance et des soins constants.

Baie du Cotentin

FAM DELAMARE Carentan
48, rue Seblin
50500 CARENTAN LES MARAIS
02 33 71 67 70

MAS LA MEIJE Picauville
Route de Saint-Sauveur
50360 PICAUVILLE
02 33 21 85 94

Coutances Mer et Bocage

FOA Coutances
5, rue de l'Arquerie
50200 COUTANCES
02 33 19 40 20

MAS Coutances
5, rue de l'Arquerie
50200 COUTANCES
02 33 19 40 20

Saint-Lô Agglo

FOA Condé-sur-Vire
17, rue du Chemin vert
50890 CONDE SUR VIRE
02 33 06 06 36

MAS – Annexe de Saint-Lô
Rue du Buot
50000 SAINT-LÔ
02 33 19 40 20

SAISMO 21 – Saint-Lô
37, rue de Villedieu
50000 SAINT LO
02 33 56 78 19



Les IME, les IEM

Les Instituts Médico-Educatifs (IME) sont agréés pour dispenser une éducation et un enseignement spécialisés pour des enfants et adolescents atteints d'une déficience à prédominance intellectuelle.

Les Instituts d'Education Motrice (IEM) accueillent les enfants et adolescents en situation de handicap moteur lié à une infirmité motrice cérébrale, à une maladie neuro-musculaire ou à un traumatisme. Ils assurent l'éducation, l'enseignement et les soins.

Les Instituts Thérapeutiques, Educatifs et Pédagogiques (ITEP) accueillent des enfants et adolescents de 6 à 20 ans qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression (notamment les troubles du comportement) perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages.

Coutances Mer et Bocage

IME - LA ROSE DES VENTS
Coutances
64 A, avenue division Leclerc
50200 COUTANCES
02 33 19 19 29

Saint-Lô Agglo

IME - LA FRESNELIERE
Saint-Lô
240, rue des noisetiers
50000 SAINT-LÔ
02 33 77 82 00

IEM - LADAPT
Saint-Lô
30, rue François 1er
50000 SAINT-LÔ
02 33 75 71 70

IME - IDRIS AAJD
Marigny le Lozon
23, rue du jardin Pillard
50570 MARIGNY LE LOZON
02 33 75 60 90

IME - MAURICE MARIE
Saint-Lô
Rue d'Aalen
50000 SAINT-LÔ
02 33 77 34 60

ITEP - AAJD Agneaux
340, chemin du Boscq
50180 AGNEAUX
02 33 06 06 06

Pour plus d'informations...

N'hésitez pas à contacter le CLIC de votre secteur :

Clic des Marais : 02 33 42 17 60

Clic du Pays Saint Loïs : 02 33 06 04 71

Clic du Coutançais : 02 33 45 08 39

Les sites internet ressources :

- **Site des CLIC du Centre Manche** : www.clic-centre-manche.fr
- **Annuaire des ressources du territoire Centre Manche** : www.dac-en-sante-centre-manche.fr
- **Site du réseau de services pour une vie autonome (RSVA)** : www.rsva.fr
- **Site du Conseil départemental** : www.manche.fr
- **Site national pour les personnes âgées** : www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr
- **Site national pour les personnes en situation de handicap** : www.handicap.gouv.fr
- **Page sur les aidants familiaux** : www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/solutions-pourles-aidants/trouver-du-soutien/aidant-familial-proche-aidant-quelles-definitions-et-quelles-aides
- **Vous aidez un proche ? On vous guide** : www.maboussoleaidants.fr

LA MANCHE
LE DÉPARTEMENT



Carsat
Retraite & Santé
au travail
Normandie

msa
santé
famille
retraite
services

Fondation
Crédit Mutuel
Alliance Fédérale

ccm
La communauté de communes



communauté de
communes de la
Baie du Cotentin

cm
COUTANCES
MER ET SOCAGE

Saint-Lô
AGGLO

DAC EN
SANTÉ
CENTRE MANCHE

RSVA

CENTRE HOSPITALIER
MÉMORIAL
SAINT-LO
CENTRE HOSPITALIER
COUTANCES
CENTRE HOSPITALIER
DE PROXIMITÉ
CARENTAN
LES-MARAIS